



Budget communal

Dans ce numéro :

Budget communal 1

Les brèves du lac 2

Infos diverses 2

Le budget 2017 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 12 avril.

Bonne nouvelle nous avons terminé l'année avec un excédent de 21 000€, et ce, malgré la baisse des dotations d'Etat, ce qui nous permet de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux cette année pour ce qui concerne la commune, sans préjuger de ce que feront la communauté de communes et le département.

L'excédent cumulé en fonctionnement et en investissement s'élève à 54 000€ ce qui nous permet de faire quelques investissements.

Le budget s'élève à :

163 566€ en fonctionnement et

142 006€ en investissement

Les dotations d'Etat s'élèvent à 40 417 € et les impôts locaux à 36 418€

Autres chiffres, les camping-cars rapportent 4 800€ alors que le coût de toute l'électricité du village (éclairage public, chauffage de la Mairie, base de loisirs) s'élève à 7200€ les camping-cars payent donc 67% de notre consommation.

Les différents loyers nous rapportent 19 800€ par an.

L'école nous coûte 22 800€ par an ce qui est un coût important 60% des impôts locaux.

Des projets ont été décidés, (1) le doublement de la plage, que nous pouvons réaliser grâce à un échange de terrains avec la famille Schmitt et une subvention de l'Etat et du Conseil Départemental de 60%. Cela va nous permettre l'installation d'un nouveau jeu pour les enfants payé par l'ancienne communauté de communes de St Martory.

(2), L'achat d'un brûleur thermique pour éradiquer les herbes qui poussent le long des trottoirs et sur le parvis de l'église. Cet achat, de faible coût est rendu indispensable en raison de l'interdiction de désherbants chimiques dans les lieux publics sauf les cimetières où leur emploi est toujours autorisé. Cette interdiction ne concerne pour le moment que les collectivités locales, pas les particuliers ni les agriculteurs qui sont pourtant les plus gros pollueurs. Comprenez qui pourra.

Il nous faudra également changer le portail de la villa de la famille Faure comme nous l'avons fait pour les Labelle.

L'installation de deux autres panneaux de lieu-dit sera réalisée avec le concours de la communauté de communes.

Un agent a été recruté pour 1,5 jour par semaine pour pallier l'absence de J.C. Diverres.

Sommaire :

- Le GALA reprends la gestion du Port miniature et de la buvette. Des jobs d'été sont proposés aux jeunes de 18 ans et plus.
- Nous avons décidé le doublement de la mini plage pour cet été.

Mes chers amis nous continuerons, pour les trois ans qui nous restent à faire dans ce mandat, de gérer notre commune de façon économe, mais également en investissant pour l'avenir, et ce avec l'appui unanime du conseil municipal que je remercie.

Mairie de Auzas

Mairie d'Auzas
place Louis chanfreau
31360 Auzas

Téléphone : 05 61 90 34 17
Télécopie : 05 61 90 23 07
Portable : 06 08 93 63 24
Messagerie : auzas.mairie@nordnet.fr

www.auzas.fr

Les brèves du lac

Le jeune couple qui habitait dans le logement de la Mairie et que nous avons eu le plaisir de marier nous ont quitté pour le Tarn.

Ce sera donc M Pierre TOUTOU qui les remplacera

Une naissance Philippine Arnaud fille de Mme et M Ludovic Arnaud. Un arbre lui sera offert. Félicitation aux heureux parents et grands parents.

Infos diverses



Théâtre à Auzas, « un mari presque parfait » de Oscar Wilde interprété de façon magistrale par la compagnie du moulin de Blagnac les spectateurs sont sortis ravis de cette représentation gratuite organisée par le GALA.

Le 8 septembre nous accueillerons les Pronomades pour une représentation théâtrale sur le parking des camping-cars, 3 séances vous seront offertes.



Cette année la commune prend la gestion du Port Miniature et de la buvette « le Robinson » gestion confiée au GALA.

Les jeunes de 18 ans et plus intéressés par un job d'été de 15 jours, sont priés de se faire connaître rapidement auprès de Xavier au 06.80 40 42 50 ou au 05 61 87 06 78

Si vous désirez être informés en temps réel des alertes météo de la Préfecture ou autres informations importantes communiquez nous votre adresse e-mail.



Le jumelage avec la Mongolie continue. Cette année nous avons vendu plus de 100 tomes des contes Mongols. Le bénéfice de la vente a été reversé à une fondation Mongole qui vient en aide aux jeunes des steppes pour poursuivre leurs études à Oulan Baator. Ces livres sont en vente au prix de 9€.

A l'occasion de la fête locale, la confrérie du veau fermier Commingeois procèdera à une dizaine d'intronisations dont trois Auzasiens. Cette manifestation débutera à 19h avec une descente de la rue du village jusqu'au Parking camping-cars accompagné par une bandas. A la suite des intronisations, un repas à base de veau vous sera proposé, puis bal et feu d'artifice. Venez nombreux et notez cette date vendredi 21 juillet. D'autres informations vous seront communiquées par le comité des fêtes.